ASPHALTE FORMATION
L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU TRANSPORT



FORMATION

BIOSÉCURITÉ

SATISFACTION

97%

de satisfaction
(en 2025)

APPRENANTS FORMES

162

personnes formés
(en 2025)

ASPHALTE formation – SAS - au capital de 1500 €
Siège : RD160 Sainte-Florence – 85140 ESSARTS EN BOCAGE - SIRET n° 912 944 006 00010
Numéro de déclaration d'activité sous le numéro 52850250785 auprès de la préfecture du Pays de la Loire

CONTEXTE DE LA FORMATION

Dans un contexte marqué par la circulation persitante et l'émergence de maladies, la biosécurité lors du transport des volailles est essentielle pour prévenir la diffusion des maladies. Cette formation apporte les bonnes pratiques et les connaissances réglementaires nécessaires pour sécuriser les opérations de transport.

OBJECTIFS

- Informer les conducteurs et le personnel aux risques biologiques liés au transport.
- Connaitre la réglementation et les obligations légales en matière de biosécurité.
- Maîtriser les bonnes pratiques de nettoyage, de désinfection et entretien des véhicules.
- Savoir appliquer des procédures de confinement et de manipulation sécuritaire des animaux à risque.
- Prévenir la contamination croisée entre différents chargements, lieux ou exploitations.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.
- Assurer la traçabilité et le suivi des opérations pour limiter la diffusion de pathogènes.

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC VISE

Conducteurs transportant des volailles vivantes ou des produits comportant des risques.

EFFECTIF

14 stagiaires maximum

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Formation en présentiel / Bulletin d'accès - 2 mois

PREREQUIS

Aucun prérequis

DUREE

4 h

TARIF

Devis sur demande

PEDAGOGIE

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle de formation équipée en multimédia - Wi-Fi - Formateurs qualifiés - Apports théoriques et échanges sur les bonnes pratiques.

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION

Plateforme d'émargement et de suivi de formation.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire des connaissances avant formation, questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

ACCESSIBILITE HANDICAP

Contacter notre référent : 06.03.43.12.91

PROGRAMME

MODULE 1

Informer les conducteurs et les personnes aux risques biologiques liés au transport

- Définition
- Textes réglementaires
- Contexte
- Les organisations mondiales
- Les organisations nationales
- Les conséquences

MODULE 2

Base scientifique et risques liés à la propagation du virus

- Base scientifiques de l'influenza aviaire
- Caractéristiques du virus
- Résistance du virus
- Les vecteurs de diffusion

MODULE 3

Comprendre et respecter un plan de biosécurité

- Définition
- Principe de base
- Le plan de biosécurité
- Zone de production et des surveillance
- Registre et traçabilité

MODULE 4

Mettre en œuvre les bonnes pratiques de désinfection et d'hygiène

- Hygiène du personnel
- Equipements de protection individuelle
- Pictogramme de danger
- Désinfection du matériel et contenant
- Traçabilité

ASPHALTE FORMATION
L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU TRANSPORT
2 rue Saint Eloi - 85 500 LES HERBIERS
contact.asphalteformation@jetransporte.com
06.03.43.12.91

Date de mise à jour
08 - 2026